Document

Pétition de soutien à la création du Conseil National pour la Protection de la Révolution

(sur un blog tunisien)

Vendredi 11 février 2011 se sont réunis, au siège du Conseil National de l'Ordre des Avocats Tunisiens à Tunis, les représentants de vingt-huit partis, associations et organisations tunisiens. Ils ont étudié les propositions relatives à la création d'une instance nationale pour la protection de la révolution, en signe de fidélité au sang des martyrs, en concrétisation des aspirations du peuple tunisien, en consécration des principes de sa révolution et pour éviter les dangers de son détournement et de son avortement, ainsi que le vide. Les participants, malgré leurs différences d'opinion sur le gouvernement actuel, sont convenus de l'importance de la création de cette instance qu'ils ont appelée « Le Conseil National pour la Protection de la Révolution », selon les principes suivants :

1/ Le Conseil National pour la Protection de la Révolution doit avoir un pouvoir décisionnel et veiller à l'élaboration des législations relatives à la période transitoire et à leur adoption (abrogation des lois contraires aux libertés);

2/ contrôler les travaux du gouvernement provisoire qui assure la gestion des affaires courantes qui devra soumettre la nomination des hauts fonctionnaires au Conseil pour approbation ;

3/ revoir la composition et les prérogatives des commissions constituées, afin qu'elles fassent l'objet d'un consensus, et faire en sorte que les projets qu'elles avancent soient automatiquement soumis au Conseil pour approbation ;

4/ prendre les dispositions qu'impose la situation transitoire, en particulier dans le domaine de la justice et l'information.

5/ Ce conseil se compose des représentants des différents partis politiques, des associations et des organisations précitées et de représentants des différentes régions, selon le principe du consensus.

6/ Ce Conseil devra être mis en place en vertu d'un décret-loi émis par le Président de la République par intérim.

Nous, les citoyens tunisiens signataires de cette pétition, soutenons la création du Conseil National pour la Protection de la Révolution, ainsi que les objectifs de ce Conseil pour la protection de la période transitoire jusqu'à la réunion des conditions fondamentales nécessaires à la tenue de référendums et d'élections réellement démocratiques à travers lesquelles le peuple choisira, en toute liberté et en toute responsabilité, l'orientation politique de la phase suivante, et ce dans les plus brefs délais, en signe de fidélité au sang des martyrs et aux principes de la révolution de la citoyenneté : liberté, dignité et justice.